



NOTRE POLITIQUE QUALITÉ

Notre Politique Qualité traduit l'éthique professionnelle de l'APST41 et garantit à ses entreprises adhérentes et à leurs salariés un Service de Prévention et de Santé au Travail qui répondra à leurs besoins. **Cette politique repose sur 6 piliers :**

1. ASSURER L'EFFECTIVITÉ DE L'OFFRE SOCLE DE SERVICES

“Nous développons une stratégie visant l'effectivité et l'équité de notre offre socle de services axée sur, la Prévention des Risques Professionnels, le Suivi Individuel et l'état de santé des salariés et la Prévention de la Désinsertion Professionnelle”.

2. DÉVELOPPER ET VALORISER LA PRÉVENTION PRIMAIRE CHEZ NOS ADHÉRENTS

“Nous déployons une organisation, des outils, des ressources et des moyens adéquats, nous permettant d'impulser et prioriser une culture de prévention primaire au sein de nos entreprises adhérentes”.

3. ÉCOUTE, IMPARTIALITÉ, PROACTIVITÉ

“Ecoute, impartialité et proactivité guident nos échanges et nos décisions. Nous cultivons un dialogue ouvert et régulier avec nos adhérents afin de leur proposer une offre de services répondant à leurs besoins”.

4. CERTIFICATION

“Nous instaurons une démarche d'Amélioration Continue, en adéquation avec les critères de notre certification, mesurant l'efficacité de nos actions et la satisfaction de nos parties prenantes”.

5. CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ

“Nous mettons en place les moyens nécessaires pour exercer nos missions dans le respect des règles déontologiques et du règlement général sur la protection des données”.

6. DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE NOS COLLABORATEURS

“Nous formons et accompagnons nos collaborateurs dans le développement de leurs compétences afin de leur permettre de s'adapter aux évolutions actuelles et futures du secteur”.